

## Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale du 27 janvier 2024 à Marignane

*Les délibérations des commissions se font sous réserve de leur validation par le CDN et ne seront rendues exécutoires qu'après celle-ci.*

**Diffusion (PV + annexes) :** Président de la FFESSM, Directeur Technique National, Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

**Pour information (PV sans annexe) :** autres membres du CDN, Instructeurs Nationaux.

### **Représentation des régions :**

Auvergne-Rhône-Alpes : Anne-Solange DESSERTINE (ASD secrétaire de la CTN).  
Bourgogne-Franche-Comté : Joël ABISSE (JA) représenté par Anne CORBE  
Bretagne Pays de la Loire : Anne CORBE (AC).  
Centre-Val de Loire : Christian JOLIVET (CJ).  
Corse : Arnaud ZARAGOZA (AZ).  
Grand Est : Laurent MARCOUX (LM 1er Vice-Président de la CTN).  
Hauts-de-France : Jacques BASSO (chargé des finances de la CTN)  
Île-de-France : Christian SAVARY (CS).  
Martinique-Guyane : Georges ORTOLÉ (représenté par Pascal YAN (PY)).  
Normandie : Adrian DAVID (AD).en visio  
Nouvelle-Aquitaine : Marc DAMESTOY (MD).en visio  
Nouvelle-Calédonie : Jean-Marc MASSON (JMM)représenté par Jean Pierre VIGNOCCHI  
Occitanie : Xavier XUEREB (XX).  
Polynésie française : Pascal LE COINTRE (représenté par Yvon FAUVEL (YF)).  
Sud : Alain BEAUTE (AB)  
Guadeloupe : Laurent BLANQUART (LB).représenté par Pascal YAN

### **Excusés :**

Réunion : Éric CRAMBES (EC) Excusé.

### **Sont également présents :**

Frédéric DI MEGLIO (FDM Président FFESSM)  
Grégory POIRIER (GP Président de la CTN).  
Philippe MARTINOD (PM 2<sup>e</sup> Vice-Président de la CTN – En visio).  
Patrick LAMERAT (PL 3<sup>ème</sup> Vice-président de la CTN).  
Hervé CORDIER (HC Délégué du Collège des IFN).  
Jean-Pierre MONTSENY (JPM référent recycleurs).

La réunion est animée par Grégory POIRIER, Président de la CTN

## **Mot du président de la FFESSM**

FDM constate que trois groupes de travail arrivent à échéance avec un vrai plus pour la fédération, en espérant l'aboutissement aujourd'hui et ainsi modifier le CDS, ce qui sera alors de son ressort auprès du ministère.

### **1.- Mot du président (Grégory POIRIER)**

Grégory Poirier souhaite les bons vœux et surtout de la sérénité.  
Trois points sont aujourd'hui à l'ordre du jour pour discuter sur les projets phares de la CTN.

### **2.- Approbation du PV de la CTN de Septembre 2023 (GP)**

PV adopté à l'unanimité.

### **3.- Avancement du groupe de travail BEPPA (JPM)**

Cadre d'obtention du BEPPA en stage dédié.  
JPM rappelle les décisions prises sur les CTN précédentes  
Il faudra :

- Repréciser l'application pour l'apnée et le capelé
- Nitrox confirmé
- Rajouter les aptitudes

Il faudra recruter une équipe d'IN pour mettre en place le premier stage en octobre 2024. Le problème se pose pour trouver un site et le matériel de déco avec une logistique. Au vu des délais un groupe de plusieurs IN va travailler sur la mise en œuvre pour être opérationnel en 2025.

De plus FDM rappelle qu'il faut avant travailler avec le ministère afin de modifier le CDS.

A terme il faudra que les cursus BEPPA et MF2 soient alignés sur les contenus.

Cf Agenda.

CJ rappelle le travail d'Hervé Becquet sur les contenus MF2.

LM dis qu'il faut travailler par thèmes sur les cursus d'encadrants pour avoir une logique d'apprentissages et améliorer les contenus (afin de s'adapter aux évolutions scientifiques, réglementaire...).

Des groupes CTN seront mis en place (2/3 personnes max).

Il faudra modifier le cursus des INS en y intégrant le BEPPA, c'est le rôle du collègue.

Travail sur les modifications du MFT présenté par JPM, l'ensemble de la CTN reprend la totalité du cursus et apporte les quelques modifications nécessaires.

Les modalités de l'entretien seront définies plus tard par une fiche guide à destination du jury dont JPM sera le pilote.

VOTE à l'unanimité en intégrant toutes les modifications faites.

L'ensemble de la CTN remercie JPM et le groupe de travail pour l'aboutissement de ce dossier.

### **4.- Avancement du groupe de travail TSM (PY)**

Présentation par PY.

Rappel des décisions déjà prises lors des CTN précédentes.

Quelques points sont soumis au vote sur le fait de garder ou non les groupes :

- OPTION 1 modularité totale des groupes acquis à vie  
VOTE POUR 23 %
- OPTION2 Groupes valide 18 mois  
VOTE POUR : 0 %
- OPTION 3 Groupes valables uniquement pour deux passages d'examen MF2  
VOTE POUR : 72,5 %

Il faudra faire les modifications dans le MFT en rajoutant :

- Le TSM Peut être en binôme avec un MF1
- Le délégué CTR doit être un MF2 pour l'examen initiateur
- Pour le jury initiateur il doit comprendre un MF2 minimum

La mise en place du TSM se fera à partir de mai 2024 pour une première délivrance.

Le nom Tuteur de Stagiaire Moniteur prêtant à confusion et n'étant pas tout à fait adapté, nous passons au vote sur plusieurs propositions :

Proposition 1 : FFM (FORMATEUR FEDERAL DE MONITEURS)

VOTE POUR : 85,5%

Compte tenu du résultat, nous n'abordons pas les autres propositions.

Le nouveau nom sera désormais FFM.

L'ensemble de la CTN remercie PY et le groupe de travail pour l'aboutissement de ce dossier.

#### **5.- Avancement du groupe de travail CDN-CTN-CMPN "procédures remontées anormales à l'ordinateur" (GP)**

Cf PPT

Vote AVIS POSITIF à l'unanimité.

En cas de procédures de rattrapage, que doit-on faire sur la plongée de l'après-midi ? Nous proposons de ne pas faire de YOYO ni de plongée profonde.

En cas de palier interrompu, nous proposons de redescendre en moins de 3 min pour finir le palier et le majorer de 3 min.

Ces dispositions seront soumises au prochain CDN.

Pas de questions diverses.

Prochaine CTN : Le 19 mai 2024 à Marignane.

La secrétaire de la CTN

Anne-Solange DESSERTINE

Le Président de la CTN

Grégory POIRIER